

6 ENTREPRISES OBTIENNENT LA CERTIFICATION

PLANTE BLEUE « HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE »

A l'occasion du Salon du végétal, les six premières entreprises ayant obtenu la certification Plante Bleue « Haute Valeur Environnementale » ont reçu leur certificat en présence de Benoît GANEM, Président de l'Interprofession VAL'HOR, de Loïc SCHIO du ministère de l'Agriculture, de Yolande VAN DEN BOOM, directrice de MPS et de Fabien ZEDDE, directeur d'Ocacia. Ce troisième niveau de la certification finalise l'engagement écoresponsable des entreprises de production horticole françaises.

La « Haute Valeur Environnementale », le niveau d'exigence le plus élevé de Plante Bleue

Le niveau 3 de la certification environnementale, dit « de Haute Valeur Environnementale » (HVE), renforce depuis 2017 le dispositif Plante Bleue. Il constitue le niveau d'exigence le plus élevé du dispositif de certification environnementale et sociale français, qui valorise des modes de production plus respectueux de l'environnement.

Ce troisième niveau mesure la performance environnementale des entreprises sur la base de **critères quantitatifs et d'indicateurs de résultats**, dont certains sont adossés à la certification internationale MPS-ABC. Le rapprochement des deux labels permet ainsi de valoriser les performances environnementales des entreprises sur la base de bonnes pratiques et de résultats quantifiés.

La certification intervient au terme d'une année au cours de laquelle les performances de l'entreprise sont enregistrées puis contrôlées par un auditeur externe.

La certification Plante Bleue « Haute Valeur Environnementale » attribuée à six entreprises

Le niveau 3 du dispositif Plante Bleue est opérationnel et les 6 premières entreprises ayant obtenu la « Haute Valeur Environnementale » ont reçu leur diplôme à l'occasion du Salon du Végétal, le 21 juin à Nantes.

Présentation des 6 entreprises certifiées Plante Bleue « Haute Valeur Environnementale » :

. **Exploitation horticole du Cannebeth (34130 Mauguio)**. L'entreprise est spécialisée dans la production de plantes fleuries et vivaces méditerranéennes, de cyclamens et de rosiers en conteneurs. Ces végétaux, produits sur 25 000 m² sous abri et 14 000 m² en plein air, sont commercialisés auprès des jardinerie et magasins spécialisés dans toute la France.

. **Pépinières La Forêt (44840 Les Sorinières)**. Sur deux sites d'une dizaine d'hectares chacun, la pépinière produit chaque année 2 millions de jeunes plants et 2 millions de boutures, pour une offre regroupant 1 600 variétés : arbres et arbustes, couvre sols, graminées, bambous, plantes de terre de bruyère, conifères, vivaces, petits fruits, plantes à bordures et murs végétaux.

. **Domaine de Chapelan (69320 Feyzin)**. La pépinière produit sur une vingtaine d'hectares, des arbres et arbustes d'ornement en conteneurs, des plantes vivaces, ..., qui sont essentiellement commercialisés auprès des professionnels de la distribution spécialisée : jardineries, libres services agricoles ou producteurs disposant d'un point de vente grand public. La pépinière est également présente sur le marché du paysage et des collectivités.

. **Pépinières Rey (69480 Morancé)**. L'entreprise produit sur 12 hectares de conteneurs et sur plus de 100 hectares de culture de pleine terre une très large gamme de végétaux : arbres, arbustes, conifères, plantes grimpances, rosiers, gazon de placage, vivaces, graminées...

. **Dynavert (83400 Hyères)**. Sous serre et en plein air, l'entreprise cultive dans le sud de la France des plantes en pots, bisannuelles, plantes à massif, plantes méditerranéennes, chrysanthèmes, cyclamens, poinsettias...

. **Serres Vannoises (89190 Foissy-sur-Vanne)**. L'entreprise propose une large gamme de végétaux, regroupant des plantes vivaces, des plantes en pots et à massif ou encore des jeunes plants de légumes. Une partie des végétaux est commercialisée en direct dans une jardinerie attenante, située entre Sens et Troyes.

La « Haute Valeur Environnementale » : une réponse réaffirmée aux attentes des consommateurs et des marchés

Les producteurs de végétaux sont aujourd'hui confrontés à un triple défi : satisfaire les exigences croissantes des marchés en termes de qualité, répondre aux attentes environnementales et sociétales des consommateurs et améliorer la performance économique des exploitations pour assurer leur pérennité. La certification Plante Bleue « Haute Valeur Environnementale » apporte une réponse concrète à ces problématiques.

. A gamme égale, la certification Plante Bleue est un **critère de différenciation** pertinent auprès des consommateurs, des collectivités et des professionnels en garantissant des pratiques de production et de management respectueuses de l'environnement et des hommes.

. Plante Bleue constitue un **atout supplémentaire pour le référencement** auprès des centrales d'achat et des donneurs d'ordre qui intègrent de plus en plus des critères de qualité environnementale dans leur cahier des charges.

. En limitant les intrants et en réduisant les consommations en eau et en énergie, le niveau de « Haute Valeur Environnementale », adossé aux indicateurs quantitatifs de la certification MPS-ABC, **contribue à améliorer la performance environnementale et économique des exploitations.**

Paroles de producteurs

Dominique REY, Pépinières Rey à Morancé (69) : « Nous sommes certifiés MPS depuis de nombreuses années. Nous disposons donc d'un système d'enregistrement des produits phytosanitaires, de l'engrais, de l'eau et de l'énergie. Le passage à Plante Bleue « Haute Valeur Environnementale » a donc été très simple. La certification Plante Bleue nous sert pour répondre aux appels d'offres des villes. Notre note technique est toujours bonne, notamment sur la partie environnementale.

Les collectivités, les paysagistes et nos clients, notamment en Suisse, sont très demandeurs de ce type de label éco-responsable. »

Thierry BROWAEYS, Pépinières La Forêt aux Sorinières (44) : « Le niveau 3 de Plante Bleue renforce notre image et notre crédibilité auprès de la distribution. Cela nous permet de gagner des clients, des appels d'offres, des remises de prix. La démarche a également eu une influence au sein de l'entreprise. Cela donne un management plus fluide et les collaborateurs sont satisfaits. »

Plante Bleue et MPS-ABC : un rapprochement concrétisé

Après avoir signé une convention de collaboration en février 2016, VAL'HOR et MPS concrétisent le rapprochement de leurs démarches respectives de certification environnementale.

. **Des indicateurs partagés :** Le référentiel Plante Bleue « Haute Valeur Environnementale » est constitué de plusieurs indicateurs quantitatifs, dont certains sont issus de la certification MPS-ABC : les producteurs ainsi engagés dans les deux dispositifs utilisent un système unique pour les enregistrements demandés.

. **Vers des audits combinés :** Les organismes certificateurs respectifs des deux certifications sont en cours d'échanges afin d'offrir, à court terme, la possibilité d'audits combinés pour les producteurs engagés dans les deux dispositifs, permettant un gain de temps et une réduction des coûts.

. **Une journée commune dédiée aux bonnes pratiques environnementales :** Dans un objectif d'amélioration continue, une journée technique dédiée aux bonnes pratiques environnementales sera proposée aux entreprises engagées dans des démarches écoresponsables. Rendez-vous en janvier 2018.

A propos de VAL'HOR : Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage. Elle réunit 50 000 entreprises spécialisées, réalisant plus de 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 160 000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles représentatives des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin. VAL'HOR a pour mission de : • Développer la consommation par le recours à des actions publicitaires et de promotion. • Renouveler et renforcer l'offre par le soutien à l'innovation. • Structurer les marchés par la mise en œuvre des signes de reconnaissance de la qualité, de l'origine, de l'éco-responsabilité et de la Responsabilité sociale des entreprises. • Assurer la valorisation des métiers et des savoir-faire des entreprises et de leurs collaborateurs(trices). • Bien connaître et bien se connaître dans la filière. • Bien se comprendre et renforcer le dialogue entre les familles, les métiers et les entreprises.